

FRANCE RELANCE : SIGNATURE DE L'ACCORD DE RELANCE ENTRE L'ÉTAT ET L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL GRAND PARIS GRAND EST



Le préfet de la Seine-Saint-Denis, Georges-François Leclerc, et le président de Grand Paris Grand Est, Xavier Lemoine, ont signé ce lundi matin le premier accord de relance liant l'État et une collectivité territoriale dans le département. Déclinaison territoriale du plan France Relance, cet accord permet une mobilisation collective pour les 400 000 habitants et les 30 000 entreprises du territoire dans un contexte de crise sanitaire.

Vous trouverez en pièce jointe :

- le communiqué de presse commun de l'Etat et de Grand Paris Grand Est

Pour télécharger l'intégralité de l'Accord de relance, cliquez [ici](#)

Votre contact

Isabelle Welzer - Nouvellon
Directrice de la Communication
GPGE - Direction de la Communication
01 84 81 06 26
communication@grandparisgrandest.fr